

Autour du Griffon



Année 5 - Numéro 9

Juin 2005

Gajan

Bulletin semestriel d'informations municipales

Sommaire :

- Vie municipale 2
 - Conseil municipal des Enfants 13
 - État civil 15
 - Brèves en vrac 16
 - De bonnes choses... 18
 - Et de moins bonnes! 19
 - Pages de vie 21
 - Expressions libres 24
 - Rue des associations 26
 - La Marche des Poètes 27
- Sans oublier le Marquis... 17

Encart central:

Le Foyer Socio-Culturel

L'édito

Vous l'avez certainement remarqué, notre bulletin a évolué au niveau de sa présentation. Nous avons logiquement utilisé le graphisme de notre logo et notamment celui du griffe pour effectuer cette nouvelle mise en page. Le résultat me paraît plus moderne, tourné vers l'avenir à l'image de ce que nous souhaitons pour notre village.

Le contenu reste basé sur les principes connus : informations sur la vie du village, sur les travaux réalisés ou projetés, la parole donnée aux associations, le portrait, la déclaration du marquis...les vœux pour 2005 qui ont comme intérêt de faire état de nos principaux projets. L'encart central est consacré au projet majeur de notre mandat. Nous avons effectivement décidé de traiter le dossier du foyer socio-culturel même si à ce jour nous ne disposons pas de tous

les éléments. Il est en effet intéressant de vous associer à nos réflexions pour la définition du projet. Nous pourrions ainsi



écouter vos remarques et les intégrer dans la démarche d'élaboration de façon à ce que le projet ne soit pas celui de l'équipe municipale mais celui de tous les Gajanais.

L'autre projet majeur du village, à savoir la révision du plan d'occupation des sols, fera lui aussi l'objet d'un futur encart central soit en décembre 2005, soit en juin 2006 selon l'avancement de nos travaux. Je



(Suite de la page 1)

veux juste rappeler les trois objectifs de cette révision que j'ai indiqués lors des vœux 2005 : rendre inconstructible les terrains situés en zone inondable, redéfinir les caractéristiques de la zone urbaine actuelle, enfin prévoir l'extension à terme du village. Comme nous l'avions annoncé au cours de la campagne électorale aucune extension de la zone urbaine ne sera réalisée au cours de ce mandat, il s'agit uniquement de se mettre en capacité d'anticiper les besoins futurs, en ce qui concerne notamment les liaisons routières ou piétonnières.

Je souhaite d'autre part vous persuader de l'intérêt que nous portons à connaître votre avis sur ce que nous faisons ou sur ce que nous pourrions faire. A ce sujet plusieurs registres sont en permanence en mairie pour vous permettre de consigner vos

observations. Il s'agit du registre concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols, de celui concernant la révision simplifiée (terrain du foyer socio-culturel) d'un registre relatif à l'étude environnementale du Schéma de Cohérence d'Organisation Territoriale du sud du Gard, enfin du cahier « Paroles de Gajanais » destiné à recueillir vos remarques ou propositions sur tous les sujets de votre choix. Je vous rappelle d'autre part que nous tenons une permanence tous les mardis de 17h30 à 19h30 et qu'il ne faut donc pas hésiter à venir nous rencontrer. Sachez enfin que j'ai toujours reçu rapidement toute personne qui a souhaité me rencontrer personnellement et bien évidemment je continuerai à le faire.

Renaud ANDRE

LOTISSEMENT LE CANDOULE

Beaucoup de personnes ont suivi avec intérêt les travaux du lotissement. Ils ont pu comprendre les avantages de cette procédure. L'aménagement a été réfléchi et

coordonné, tous les travaux nécessaires ont été réalisés à la charge du lotisseur. A contrario dans le cas de vente directe, les terrains ne sont pas équipés, l'acquéreur

réalise le minimum nécessaire et au final c'est à la collectivité, c'est à dire à nous tous, de venir pallier les insuffisances des équipements.

Tous les travaux du lotissement sont maintenant terminés, seuls les arbres n'ont pas été plantés. Ces derniers travaux seront toujours réalisés par le lotisseur, mais seulement cet automne, afin de mieux assurer la reprise des végétaux.





LES RECENTS CHANTIERS

Comme prévu l'enfouissement des réseaux électriques et la mise en place d'un réseau d'éclairage public ont été réalisés, rue des écoles, chemin de St Mamert, chemin des Sources, impasse des Vignes ainsi que sur une partie du chemin de Candoule. Un nouveau réseau d'eau potable a été créé impasse des vignes.

Le revêtement de toutes les voies qui ont fait l'objet de travaux électriques ou d'éclairage public, a été refait, ainsi que ceux de l'impasse du Pailheras, de l'impasse des sources, d'une partie du chemin du Mazet, de la place Porte de France, de la place des écoles. Des travaux de finition restent toutefois à réaliser. Vous avez peut être constaté que certains fils subsistent sur des tronçons ou l'enfouissement a été réalisé comme par exemple la rue des

écoles. La pose des fourreaux, chambres...n'a pas été oubliée. En fait nous attendons la signature d'une convention nationale, plus avantageuse pour nous, avant de commander à France Télécom le nouveau câblage. Lorsque ce câblage sera effectué nous pourrons procéder à la dépose de tous les derniers fils et supports.

Nous avons par ailleurs rétabli le chemin de Gajan à la Rouvière en bordure de Braune qui était totalement obstrué sur 300 m et

qui n'avait pas été entretenu depuis plusieurs dizaines d'années alors qu'il est classé dans la voirie communale.

Le débouché du chemin des Sources sur l'avenue du Griffon a été aménagé tel que prévu, le fonctionnement est satisfaisant, la sécurité et notamment celle des piétons, a été nettement améliorée.

Les deux murets prévus chemin du Mazet et chemin de Gajan ont été réalisés.

Au cours du deuxième semestre et suite au diagnostic des réseaux d'eaux usées réalisé par le syndicat de la Haute Braune, des travaux de réfection vont être effectués. Le réseau va être refait sur la partie basse du chemin de Candoule et surtout, le long de la route des platanes entre le viaduc et la route de St Mamert.



CHEMINEMENT PIETON

La commune a engagé une démarche pour la mise en place d'un cheminement piéton, du lotissement le Candoule, au niveau de l'arboretum, jusqu'au cheminement existant au bout de l'impasse du Pailhéras. Ce cheminement utilise le tracé d'un viol existant et permettra de relier directement le quartier de Candoule aux écoles en toute

sécurité ; l'intérêt est évident, notamment pour les écoliers. Sur l'emprise du lotissement Le Candoule (70 m) les travaux d'aménagement ont été réalisés à la charge du lotisseur.

Nous remercions pour leur compréhension les personnes concernées par la création de ce cheminement.

**VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION****le 8 Janvier 2005.**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
chers collègues, chers amis,

C'est toujours une grande joie de vous retrouver chaque année pour cette maintenant traditionnelle cérémonie des vœux et je suis très heureux de constater que vous êtes plus nombreux cette année à vous être déplacés.

En mon nom personnel, au nom de mon conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Ma pensée entoure plus particulièrement celles et ceux que l'année 2004 a durement éprouvé : la perte d'un être cher, la maladie, la solitude ou d'autres soucis de la vie toujours difficiles à surmonter. Que tous ceux-là soient assurés de ma sincère et profonde sympathie.

Je souhaite aussi évoquer malgré l'inévitable tristesse que cela entraîne, l'énorme catastrophe du 26 décembre qui a touché de nombreux pays de l'Asie du sud au bord de l'océan indien. Dans les tous prochains jours je vais proposer à notre Centre Communal d'Action Sociale de faire un don d'un Euro par habitant afin que Gajan participe, même modestement, à l'aide humanitaire auprès des millions de sinistrés, qui doivent reconstruire leur village, qui doivent reconstruire leur vie.

Dans notre bulletin Municipal de décembre nous vous avons donné des informations, essentiellement sur ce que nous avons fait, aussi aujourd'hui, je vais vous indiquer ce que nous avons prévu de faire au cours de cette nouvelle année et vous préciser comment les choses vont concrètement se dérouler.

Nous avons des projets à très court terme :

Dés la semaine prochaine une tranche de travaux de voirie doit débuter. Elle concerne la réfection du revêtement de la place de la Porte de France et du revêtement de l'impasse du Pailheras. Au cours de cette première tranche il sera aussi réalisé l'aménagement de la sortie du chemin des Sources tel que cela a été décrit dans le bulletin municipal, ainsi que la construction de deux murets, l'un en prolongement de l'existant

chemin de Gajanet en dessous du hangar municipal, l'autre au jardin d'enfant en bordure du chemin du Mazet.

Au cours de la même période, c'est à dire dans le premier trimestre, l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom, la réfection du réseau d'éclairage public, vont être réalisés rue des écoles, ils sont d'ailleurs commencés, mais aussi sur le dernier tronçon du chemin des Sources, sur le chemin de St Mamert, sur une partie du chemin de Candoule. Il est également prévu la pose d'un réseau d'eau potable et d'un fourreau d'éclairage public, impasse des Vignes, le remplacement d'une canalisation d'eau usée chemin de Candoule.

Ces travaux souterrains terminés il pourra être effectué une deuxième tranche de travaux de voirie qui concernera essentiellement la rue et la place des écoles, l'impasse des Vignes, le chemin

*nous avons de l'ambition pour notre village
et nous pensons qu'il est de notre devoir
d'anticiper les besoins...*

du Mazet et peut être l'impasse des Sources si le transfert de propriété est devenu effectif.

Nous allons également mettre en place, même si nous n'avons pas réussi à obtenir d'aide financière, un columbarium de neuf cases à notre cimetière, à proximité du dépositaire.

D'autres projets sont aussi envisagés, l'aménagement du lavoir pour lequel nous avons renouvelé notre demande d'aide auprès du Conseil Général, et puis, je vais proposer à mes collègues du conseil d'examiner la faisabilité de construire deux ou trois logements sociaux supplémentaires qui permettraient notamment à nos jeunes de rester au village. Il y a aussi des projets intercommunaux que je ne vais pas détailler aujourd'hui.

Nous pourrions nous contenter de ce programme susceptible de satisfaire le plus grand nombre, et qui n'entraîne pas des frais très importants pour la commune car nous avons obtenu des aides très intéressantes, ce qui fait qu'à ce jour, nous

n'avons jamais eu recours à l'emprunt.

Sauf que, nous avons de l'ambition pour notre village et que nous pensons qu'il est de notre devoir d'anticiper les besoins afin de ne pas subir plus tard les événements.

Nous avons mentionné comme citation, sur notre carte de vœux pour l'année 2005 « Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui, parce que quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps ». C'est dans cet esprit que nous lançons cette année deux challenges qui vont marquer, s'ils aboutissent, l'histoire de notre village.

L'un d'eux consiste à réviser notre Plan d'Occupation des Sols qui s'appellera à la fin de la procédure Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche a trois objectifs essentiels : rendre inconstructible les terrains situés en zone inondable, redéfinir les caractéristiques de la zone urbaine actuelle, prévoir l'extension à terme du village, et ainsi se mettre en capacité d'anticiper les besoins futurs, en ce qui concerne notamment les liaisons routières ou piétonnières.

Ce dossier est lourd à conduire. Je vais essayer d'expliquer comment les choses vont se dérouler. La révision du POS a été prescrite par délibération en date du 18 octobre, actuellement nous sommes en train de choisir le bureau d'études qui va élaborer cette révision. Ce sont des équipes pluridisciplinaires (urbanistes, paysagistes, architectes...). Nous en avons auditionné cinq et le choix sera fait lors du prochain conseil municipal c'est à dire le 17 janvier. Le travail d'élaboration comprend essentiellement quatre phases : une partie diagnostic réalisée par le bureau d'études, une partie projet ou nous devons être très impliqués, la troisième partie qui consiste à traduire réglementairement le projet, enfin une phase réservée à l'enquête publique et à l'approbation du dossier. Pendant toute la procédure d'élaboration qui va durer environ deux ans, tous les documents produits à chaque phase, seront tenus à votre disposition au

secrétariat de mairie ainsi qu'un registre spécifique destiné à recueillir vos observations.

L'autre challenge est bien évidemment celui de la salle polyvalente, que nous appelons maintenant foyer socio-culturel car il comprend effectivement une salle multi-fonctionnelle mais aussi une salle de rencontre et une bibliothèque. Vous savez tous, l'intérêt que nous portons à ce projet. Les raisons sont nombreuses : possibilité d'organiser des spectacles et des manifestations diverses dans des conditions confortables et réglementaires, salle d'accueil des jeunes et des moins jeunes, local adapté pour la bibliothèque, suppression ou tout au moins réduction des problèmes de stationnement et des nuisances sonores autour du foyer actuel, possibilité d'installer ultérieurement le secrétariat de mairie dans la salle où nous nous trouvons ce qui aurait l'avantage évident de permettre l'accueil



du public en rez-de-chaussée.

Le chemin à parcourir est encore long mais nous allons rassembler toute notre énergie pour arriver au bout. Vous savez que le problème du terrain est en passe d'être réglé. Le financement de l'opération est lui en cours d'étude, nous avons obtenu des aides du Conseil Général, de la Région et nous allons déposer avant la fin de ce mois une demande de subvention auprès de l'état. L'entretien que j'ai eu récemment avec le secrétaire général de la préfecture me permet

(Suite page 6)



(Suite de la page 5)

toutefois d'être assez optimiste sur l'issue de notre demande.

Néanmoins le contexte actuel financier est très difficile avec le coût de la construction qui augmente régulièrement (+ 30% environ par rapport à 2002), alors que nos moyens financiers diminuent du fait de l'augmentation des charges et des effets de la décentralisation.

Les choses vont probablement s'aggraver dans l'avenir, cela veut dire que cette opération soit nous parvenons à la lancer

cette année, soit elle devra être définitivement abandonnée. La situation financière de notre commune est très saine aussi nous avons bon espoir. Notre décision définitive sera prise lorsque nous connaîtrons de façon précise le coût global du projet et que sa répercussion sur le budget communal aura été déterminé par une analyse financière prospective que nous allons réaliser avec la perception.

D'autres problèmes restent à régler comme le raccordement aux différents réseaux et notamment celui du réseau d'eaux usées qui se trouve de l'autre côté du ruisseau de la Braune.

Il y a aussi un problème d'urbanisme, en effet une adaptation du Pos doit être faite rapidement car le terrain se trouve actuellement classé en zone agricole. Nous allons donc lancer ce mois-ci une révision simplifiée du Pos, cette procédure, simplifiée donc, nécessite un délai de six mois environ.

Parallèlement nous allons travailler avec l'équipe d'architectes sur le projet. Toutes les associations du village seront associées. D'autre part, il sera tenu à la disposition de tous et en permanence, c'est à dire pendant toutes les heures d'ouverture du secrétariat au public, le dernier document élaboré concernant l'opération (esquisses, avant projet sommaire, avant projet, projet...) afin que chacun puisse nous faire part de ces remarques au fur et à mesure de l'avancement.

Au-delà de ce grand projet la vie à Gajan va continuer : l'Association Gajanaise organisera fin février la course pédestre avec en plus cette

année une randonnée et un marché au centre du village, propose toute l'année des séances de gymnastique, de yoga, de musculation ; le comité des fêtes organisera fin mars la fête de printemps et fin juillet la fête votive ; l'association Artsetera qui vous propose de rejoindre sa chorale actuellement composée

Gajan restera un village calme et rayonnant, où chacun trouve sa place, où chacun doit se sentir heureux et serein...

C'est le sens de l'action de l'équipe municipale.

d'une quarantaine de membres, organisera en juin la fête de la musique et en septembre la journée âme d'artiste ; le club des aînés qui propose tous les vendredis la partie de belote ou un mini loto, organisera quelques balades et aussi quelques repas ; les chasseurs vont continuer à traquer le sanglier comme aujourd'hui ; l'Association des Parents d'élèves du primaire et l'Église Réformée organiseront fin juin, leur fête annuelle respective, dans nos prés ; le conseil municipal des enfants va lancer la mise en œuvre de projets ; la bibliothèque municipale va accueillir encore plus de visiteurs (prés de 1300 en 2004) ; nous espérons obtenir une récompense pour notre première participation en 2004 au concours des villages fleuris ; en fin d'année nous organiserons le repas des aînés, le spectacle pour les enfants ; la tournée du père et de la mère Noël avec le vin chaud ; d'autres initiatives seront prises ; notre commerce de La Cigale, je l'espère, continuera à fonctionner.

Cette vie de village, développée dans un cadre que nous essayons, sans relâche, de rendre le plus harmonieux possible, fait que Gajan restera un village calme et rayonnant, où chacun trouve sa place, où chacun doit se sentir heureux et serein. C'est le sens de l'action de l'équipe municipale.

Avant de boire ensemble le verre de l'amitié je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé et je vous souhaite à tous

Une bonne et heureuse année 2005.

Renaud ANDRE

SECURITE SUR LA RD 907

Les trois accès à notre village depuis la route départementale 907 ne s'effectuent pas dans des conditions de sécurité optimales. Cette dangerosité a été signalée à plusieurs reprises aux services de la Direction Départementale de l'Équipement ainsi qu'au Département. Notre demande a été entendue : des études sont lancées pour le carrefour en venant de Nîmes et des travaux sont programmés pour le carrefour

du pont de le Baraque. Ce carrefour est très dangereux du fait d'une mauvaise visibilité notamment lorsque l'on vient de Gajan. Il est prévu pour ce carrefour l'aménagement d'un giratoire de 15 m de rayon extérieur. L'enquête publique préalable aux acquisitions des terrains s'est déroulée du 13 au 27 juin. Les travaux seront probablement réalisés en 2006.

ANIMAUX ERRANTS

La loi impose aux collectivités la gestion d'une fourrière municipale. Cette compétence a été transférée à la communauté de communes de façon à obtenir du prestataire de service la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du

Peuplement Animal) un meilleur prix en faisant une offre globale.

A noter qu'en 2004 sur Gajan 3 chiens ont été pris par la SACPA, deux ont été récupérés par leur maître après versement d'une participation, et un a été euthanasié.

EPICERIE LA CIGALE

Nous félicitons Monsieur Arbouset et son équipe pour leur dynamisme dans la gestion du commerce. A noter que monsieur Arbouset a installé la climatisation, et la

commune a pris en charge la mise en place du store. Notre volonté est de mettre toutes les chances de notre côté pour pérenniser ce commerce.



Mercredi 18 mai au magasin, un apéritif a été offert par la municipalité pour remercier les personnes du groupe de travail qui nous ont aidé à relancer le commerce.



DES GENS DU VOYAGE DANS NOS PRES...

Vendredi 3 juin, une cinquantaine de véhicules tractant de grosses caravanes ont pénétré dans nos prés et se sont installés.

Impossible de procéder à une expulsion immédiate nous a déclaré la gendarmerie ; certes la procédure existe mais elle est difficile, longue et coûteuse. Nous avons donc pris le parti de négocier afin que les choses se passent le mieux possible pour le village.



Notre maire accompagné de deux élus du conseil municipal et en présence de la gendarmerie a rencontré le chef de file des gens du voyage. Il y a eu dans les deux camps de la fermeté mais pas d'agressivité. Ces conditions ont permis d'obtenir l'engagement des nomades de ne pas perturber la vie du village : pas de bruit, pas d'enfant dans le village, respect des lieux... en contrepartie la commune a autorisé un branchement d'eau, s'est engagée à mettre à disposition des containers poubelles.

Le chef de file a demandé dès le vendredi 3 juin de rester au moins dix jours afin de réaliser leur travail dans le secteur (ils sont peintres en bâtiment). Nous les avons invités à rechercher rapidement un autre terrain pour prévoir un départ vendredi 10

juin. Nous sommes convenus de nous revoir le jeudi 9 au soir. Renaud André et deux membres du conseil municipal se sont donc rendus au camp où ils ont été accueillis par toute une délégation.

Conclusion de la discussion : engagement de partir lundi 13 juin en fin de journée, terrain nettoyé, remise d'une participation de deux cents euros pour dédommager la commune des petits dégâts commis

notamment aux filets du terrain de foot (engagements tenus pour le calme, le départ et à 80 % en ce qui concerne la propreté des lieux)

Il faut savoir sur ce dossier que si les communes de plus de 5000 habitants doivent aménager des terrains pour accueillir les gens du voyage, toutes les communes doivent pouvoir mettre à disposition un terrain même si celui ci n'est pas équipé. Lors du

prochain conseil municipal nous allons donc désigner un terrain à cet effet. Il n'est pas pour autant certain que dans le cas d'une nouvelle arrivée de gens du voyage notre choix serait respecté et nous risquons donc de nous retrouver dans une situation identique à celle que nous venons de vivre.

La mairie va adresser un courrier au Préfet pour décrire la situation vécue à titre d'information, et pour demander que dans le Gard il soit créé un terrain d'accueil pour des grands rassemblements. Actuellement, en l'absence de terrain, les gens du voyage s'installent donc là où ils peuvent et où ils veulent.



VILLAGES FLEURIS... PRIX D'ENCOURAGEMENT

Notre village a été récompensé par le jury départemental des villes et villages fleuris avec un prix décerné le 11 avril par le Conseil Général. Dans la catégorie des communes de moins de 1000 habitants, c'est un prix d'encouragement que Gajan a reçu sous la forme d'un chèque d'une valeur d'achat de 458 € et un superbe livre sur les jardins d'ornement, offert à la bibliothèque.

Cette récompense est la suite logique des efforts entrepris par le Conseil Municipal mais aussi ceux du Conseil Municipal des Enfants précédent, qui a œuvré à



Le prix d'encouragement des Villages Fleuris a permis la plantation de deux arbres supplémentaires à la Porte de France

l'embellissement du village par les diverses plantations qu'il a réalisées. Puis le Maire et son Conseil Municipal ont continué à s'engager dans ce sens en essayant d'améliorer au quotidien le cadre environnemental et paysagé de notre village.

Concernant le concours des Villages Fleuris, c'est plus de 45 communes qui font acte de candidature et y participent. Un jury composé de professionnels horticoles et de conseillers techniques se rend sur place pour se faire un jugement sur les espaces publics : la façon dont ils sont aménagés ; comment sont pris en compte l'intégration du mobilier urbain, les questions environnementales, de propreté et de pollutions visuelles. Le jury note le travail de recherche, l'originalité des projets.

Chaque année, et depuis 3 ans, 350 végétaux sont plantés à Gajan. Ces plants sont obtenus gratuitement par la Mairie auprès de la pépinière Départementale du Conseil Général. Il est à noter que les habitants peuvent aussi participer au concours des jardins et balcons fleuris. Chaque année, des particuliers sont récompensés.

L'objectif de la municipalité est de faire de Gajan un village agréable à vivre. Cette année encore, elle vient de s'inscrire au concours et lance un appel aux Gajanais afin que chacun participe à cette opération en apportant sa touche de couleur dans les rues du village.